

## **Théorie linguistique**

M. Claude HAGÈGE, professeur

### *LES LANGUES COMME CONSTRUCTIONS HUMAINES ET LA POLARITÉ VERBO-NOMINALE* (cours 2004-2005)

Étant entendu que le langage est caractérisé comme aptitude inscrite dans le génome humain et les langues comme manifestations concrètes, selon un axe historique et social, de cette aptitude, on se propose d'étudier la manière dont les langues sont construites au cours de processus à travers lesquels les membres des sociétés humaines sont conçus comme *ingénieurs de langues*.

Pour mener à bien cette étude, on se situera dans le cadre d'une recherche aujourd'hui en plein essor parmi les linguistes, à savoir la recherche typologique, qui envisage les langues non en pure synchronie, ni dans une perspective uniquement diachronique, mais selon une synchronie dynamique, qui fait apparaître les mouvements évolutifs traversant tout état apparemment stable d'une langue. L'un des plus étudiés, parmi ces mouvements, dans la linguistique contemporaine, est le processus de grammaticalisation.

Au centre de la recherche actuelle en typologie linguistique, une place privilégiée est occupée par le problème de ce que certains appellent l'opposition, et qu'on préférera ici appeler la polarité, verbo-nominale. Un grand nombre de langues distinguent par des critères formels précis le verbe et le nom. La plupart des langues indo-européennes se rangent dans cette catégorie, et on peut en dire autant des langues de plusieurs autres familles, notamment bantoues, dravidiennes et sémitiques. Il s'agit ici de critères morphologiques, c'est-à-dire d'un ensemble de marques formelles qui permettent d'assigner sans ambiguïté, le plus souvent, un élément donné à l'une ou à l'autre des deux catégories du nom et du verbe. Dans d'autres langues, pourtant, la situation est tout à fait différente. Ainsi, en comox, langue amérindienne de la famille salish parlée dans les États de Washington et d'Orégon ainsi qu'en Colombie britannique, un élément comme *qaymexw* peut signifier aussi bien « les êtres humains, les gens » que « se trouver en vie » ; dans cette langue encore, un même élément *neʔe* peut signifier

« ce...là », « se trouver là » ou « là », c'est-à-dire équivaloir à ce qui, en français, est soit un déictique, soit un verbe, soit un adverbe. D'autre part, un même procédé de dérivation, à savoir la réduplication, dont cette langue fait un très large usage, et plus particulièrement ici le redoublement de la séquence consonne + voyelle de la première syllabe, assorti de l'amuissement de la voyelle du radical, peut correspondre soit à un nominal de sens diminutif, soit à un syntagme verbal de sens progressif. Ainsi, à partir de *sop<sup>ʔ</sup>aye* « hache », on peut obtenir, par ce type de réduplication, *so.sp<sup>ʔ</sup>aye* « petite hache », aussi bien que l'on peut, à partir de *mokw-t* « avaler » (où *-t-* est un suffixe de transitivité), former *mo.mkw-t* « être en train d'avalier ». Et une même structure de syntagme peut se traduire en français soit par un verbe, soit par une proposition relative à antécédent *celui*, c'est-à-dire l'équivalent d'un nom. Par exemple, *qwəL-ə-s* (VENIR-VOYELLE.DE.LIAISON-3<sup>e</sup>.PERS.SINGULIER) peut signifier soit « il vient », soit « celui qui vient ».

Évidemment, il ne s'agit ici que de traductions, et l'homologie des structures en comox ne signale pas de déficit dans cette langue par rapport au français. Mais précisément, le fait que le français ait besoin de distinguer par des critères morphologiques entre verbe et nom alors que le comox ne le fait pas est l'indice non seulement d'une nette différence typologique entre ces deux langues, mais encore du fait que la distinction verbo-nominale n'est pas universelle. Existe-t-il alors, dans ce domaine, un autre trait que l'on puisse réputer universel ?

Pour répondre à cette question, examinons des faits tirés d'autres langues. En tahitien, langue de la famille polynésienne, le terme interrogatif *aha* peut apparaître dans de nombreux contextes différents, dont ceux qui apparaissent dans les énoncés suivants :

- (1) *nā Tama te aha ?* (dans T ARTICLE quoi ?)  
« qu'est-ce qui est à Tama ? »
- (2) *'ua 'ite 'oe i te aha ?* (PASSÉ voir 2<sup>e</sup>.PERS.SINGULIER PRÉPOSITION ARTICLE quoi ?)  
« qu'as-tu vu ? »
- (3) *e aha terā ?* (EXISTENTIEL quoi ? lui)  
« qu'est celui-là ? »
- (4) *tē aha ra te rū'au vahine ? — tē taoto ra* (PROGRESSIF quoi ? DÉICTIQUE ARTICLE vieux femme PROGRESSIF dormir)  
« que fait la vieille femme ? — elle dort »

On constate que *aha* fonctionne comme sujet en (1), comme objet en (2), et comme prédicat aussi bien en (3) qu'en (4). Dans (3), *aha* signifie « être quoi ? », et dans (4) « faire quoi ? ». On constate également que *aha* n'apparaît pas dans les mêmes positions ni dans les mêmes environnements dans tous ces énoncés. Voyons si ces variations sémantiques et combinatoires sont confirmées par l'exa-

men d'autres langues. Examinons pour cela des exemples tirés du mundari, langue de la famille munda parlée au Bengale :

- (5) *dal-ked-ko-a-e* (frapper-PASSÉ-3<sup>e</sup>.PERS.PLURIEL.OBJET.DIRECT-PRÉDICATIF-3<sup>e</sup>.PERS.SINGULIER.SUJET)  
« il les a frappés »
- (5) *sim-ked-ko-a-le* (*sim* = volaille ; *le* = 1<sup>re</sup>.PERS.PLURIEL.SUJET)  
« nous avons (acquis) des volailles »

Ici, on observe que *dal* et *sim*, qui, en français, se traduisent respectivement par un verbe « frapper » et par un nom « volaille », entrent dans des syntagmes qui fonctionnent comme prédicats marqués par le morphème prédicatif *a*, et que ces syntagmes ont la même structure. Si l'on voulait traiter comme un verbe le lexème *sim* de l'exemple (5), on pourrait, en français métalinguistique, traduire cet exemple par « nous avons volaillé ».

Ce qui, en tahitien comme en mundari, apparaît clairement, c'est le fait que les lexèmes d'une langue n'ont nul besoin d'être lexicalement préprogrammés, comme ils le sont dans les langues à opposition verbo-nominale bien marquée, et que l'essentiel est de savoir si un lexème peut ou non fonctionner comme prédicat, c'est-à-dire comme centre syntaxique de l'énoncé. Les exemples tahitiens montrent que quand *aha*, simple mot interrogatif dans son sens générique, est employé comme non-prédicat, il est précédé d'un des morphèmes que j'ai appelés *nominants* (*La structure des langues*, Paris, PUF, 2001, pp. 74-89), liste dont fait partie l'article (tahitien *tē*), qui apparaît aussi bien en (1), où *aha* fonctionne comme sujet, qu'en (2), où *aha* fonctionne comme objet. Quand *aha* s'emploie comme prédicat, en revanche, il est accompagné (ici précédé) de morphèmes modaux, comme l'existentiel *e* (exemple (3)) ou aspectuels, comme le progressif *tē* (exemple (4)). J'ai appelé ces morphèmes des *verbants* (*ibid.*), car le verbe est, dans toutes les langues, un type de mot spécialisé dans la fonction prédicative. Autrement dit, ce n'est pas l'opposition entre verbe et nom qui est le problème central de la construction de l'énoncé dans les langues humaines, mais plutôt l'opposition entre prédicat et non-prédicat.

Ainsi, dans les langues où on ne peut pas parler d'une opposition morphologique entre des verbes et des noms, ce sont les positions dans l'énoncé et les latitudes combinatoires qui décident de la prédictivité ou de la non-prédictivité de lexèmes indifférenciés quant à l'opposition nom/verbe.

## Conclusion

Cette différence entre des degrés d'aptitude à la fonction prédicative suggère de parler de polarité, plutôt que d'opposition, verbo-nominale. Elle suggère également une hypothèse morphogénétique. L'espèce humaine a dû affronter le problème de la communication, base de l'édification de sociétés. Elle s'est révélée une espèce d'ingénieurs de langues dans la mesure où elle a fait le choix du

canal vocal-auditif, caractéristique des langues humaines, et où les productions sonores investies de sens, qu'elle a construites en les complexifiant de plus en plus, l'ont amenée à organiser linéairement des énoncés. Or pour qu'un énoncé puisse, au-delà des bruits articulés asèmes, avoir un statut linguistique, il faut qu'advienne une dénivellation entre les éléments qui le composent, à savoir qu'une différence de rôle apparaisse entre eux, car s'ils sont homofonctionnels, ils se répètent, et rien ne fait que l'un se définisse par rapport à l'autre, c'est-à-dire en opposition à l'autre. C'est ainsi que les énoncés des langues humaines ont dû se fonder, de plus en plus résolument, sur une opposition entre un centre de détermination et une périphérie fonctionnant comme déterminant. Cette opposition est celle-là même qui s'est fait jour entre prédicat et non-prédicat. Les langues à opposition verbo-nominale marquée sont simplement celles dans lesquelles les non-prédicats se sont spécialisés dans cette fonction, acquérant, le cas échéant, des marques qui la signalent, et produisant donc des noms au sens plein que possède la notion dans les langues qui, comme le français, le russe, l'allemand ou l'arabe, ont accentué l'opposition verbo-nominale.

Le séminaire, consacré à l'étude des facteurs de l'évolution linguistique, notamment phonologique, dans les langues, a montré comment l'on peut distinguer, d'une part, les facteurs internes, liés aux pressions des systèmes et aux établissements et rétablissements des équilibres, et d'autre part les facteurs externes, liés essentiellement au bilinguisme, dont on a montré qu'il existe au moins deux formes : l'une égalitaire et l'autre non égalitaire.

#### PUBLICATIONS RÉCENTES DU PROFESSEUR

- « Under Greenberg's wings », *Linguistic Typology*, 6-1, 2002, pp. 21-25.
- « La vulgate et la lettre, ou Saussure par deux fois restitué. De l'arbitraire du signe et de la syntaxe dans le *Cours de Linguistique Générale* », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 56, 2003, pp. 111-124.
- « Le langage et les langues entre le biologique et le social », in *Gènes et culture*, Symposium annuel du Collège de France, sous la direction de Jean-Pierre Changeux, Paris, Odile Jacob, 2003, pp. 153-172.
- « On categories, rules and interfaces in linguistics », *The Linguistic Review*, 21, 2004, pp. 257-276.
- « Les combats anciens et présents du français », in *Le français face aux défis actuels. Histoire, langue et culture*, Javier Suso López & Rodrigo López Carrillo (coord.), Universidad de Granada, 2004, vol. I, pp. 27-38.
- « On the part played by human conscious choice in language structure and language evolution », in *Linguistic Diversity and Language Theories*, ed. by Zygmunt Frajzyngier, Adam Hodges, David S. Rood, *Studies in Language Companion, Series 72*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins, 2005, pp. 105-117.

— « Le défi de la langue ou la souillure de l'exception », in L'exception entre les théories linguistiques et l'expérience, sous la direction d'Irina Vilkou-Poustovaïa, *Faits de Langues*, n° 25, 2005, pp. 53-60.

— « Morphogenèse des langues : le système anthropophorique », in Oralité et Cognition, sous la direction de M. M. Jocelyne Fernandez-Vest, *Grammaire et Cognition* (Paris, L'Harmattan), n° 3, 2005, pp. 35-38.

— Préface du *Dictionnaire abzakh (tcherkesse occidentale)*, de Catherine Paris et Niaz Batouka, vol. 1, SELAF n° 145, Louvain-Paris, Dudley, 2005.

— « "Tout le monde sort, y compris les filles" : grammaticalisation, rythme iambique et Loi du Second Lourd », in *Du terrain au cognitif, Linguistique — Ethnolinguistique — Ethnoscience*, À Jacqueline Thomas, Élisabeth Motte-Florac et Gladys Guarisma, édés., SELAF n° 417, Louvain-Paris, Peeters, 2004, pp. 71-87.

#### MISSIONS ET CONFÉRENCES DU PROFESSEUR

— Juillet 2003 : XVI<sup>e</sup> Congrès International des Linguistes, Prague, avec une communication publique sur « Space Markers, or the Difference between Place as Entity and Place as Spatial Relation ».

— Du 1<sup>er</sup> au 13 septembre 2003 : cours à l'Institut d'été de Cagliari, suivi de la participation au V<sup>e</sup> Colloque International de Typologie Linguistique, à Cagliari, du 15 au 18 septembre 2003, avec une communication sur « Interrogative verbs : a paradox in linguistic typology ».

— Du 4 au 6 novembre 2003 : Congrès International des spécialistes de français, à Grenade, avec une communication sur « Les combats anciens et présents du français ».

— Le 23 novembre 2003 : exposé de théorie linguistique au Cercle de Linguistique d'Aix-en-Provence, sur la théorie des trois points de vue.

— Du 7 au 22 avril 2004 : mission d'enseignement, de recherches et de conférences aux États-Unis : universités de Chicago, de Californie à Berkeley et d'Oregon.

— 17 novembre 2004, conférence au Château des Condés (Villeneuve-la-Guiard) sur la langue de l'informatique.

— 19 novembre 2004 : communication sur l'Histoire de la pensée linguistique dans le *Bulletin de la Société de Linguistique* des cinquante dernières années, à la Journée de la Société de Linguistique de Paris, École Normale Supérieure.

— 3 décembre 2004 : conférence au Goethe Institut sur l'Avenir linguistique de l'Europe.

— 18 janvier 2005 : conférence à Auxerre sur Vie et mort des langues.

— 4 février 2005 : conférence à Lille sur l'État présent du français.

— 10 mars 2005 : conférence à la Cité des Sciences sur Le mythe de Babel.

— Du 24 au 29 mars 2005 : série de cours et conférences sur le français et sur la linguistique dans deux universités de Séoul, Corée du Sud, et au Centre Culturel Français de cette ville.

— 8 avril 2005 : conférence à Béziers sur le Langage des affects.

— 5 et 6 mai 2005 : conférences à la FERIA Internazionale del Libro de Turin, Italie sur les Langues méditerranéennes.

— 9 et 10 mai : conférences au Colloque sur l'avenir du français en Europe, à l'Université de Varsovie, Pologne.

#### INVITATIONS DE COLLÈGUES ÉTRANGERS

— Deux cours au Collège de France, en février 2004, de M<sup>me</sup> le Professeur Anna Wierzbicka, de l'Université Nationale d'Australie (Canberra) sur le Métalangage sémantique.

— Quatre cours au Collège de France, en octobre 2004, de M. le Professeur Bernard Comrie, sur la typologie aréale des langues humaines.

— Deux cours au Collège de France, en mars 2005, de M<sup>me</sup> le Professeur Marianne Mithun, de l'Université de Californie, Santa Barbara, sur Langues amérindiennes et typologie.

— Quatre séminaires, à l'École Pratique des Hautes Études, en mai-juin 2005, de M. le Professeur Ahmed Brahim, sur l'expression du passif dans diverses langues dont l'arabe.